

Loi sur la protection des données: une approche pragmatique pour mettre en conformité votre fiduciaire

06 juin 2024 et 20 juin 2024 (Lausanne, 2 après-midis)

Public visé

- Administrateurs, Gérants et CIOs des fiduciaires (audit, tax et conseil)
- Gestionnaires de données clients
- Responsables RH

Contenu

- Approfondissement des exigences de la nouvelle LPD (nLPD) sur le traitement des données personnelles par les fiduciaires
- Workshop pour permettre aux fiduciaires, grâce à des outils pragmatiques:
 - d'identifier leurs données personnelles grâce à la rédaction d'un registre de traitement
 - d'établir la liste des actions à entreprendre en priorité pour se mettre en conformité
 - d'analyser et modifier ses propres processus liés la gestion des données personnelles
 - de prendre connaissance des mesures techniques minimales pour assurer la sécurité des données
 - d'établir une documentation appropriée

Conditions-cadres

- Lecture de la nLPD
- Analyse du traitement des données personnelles dans sa propre entreprise au moyen d'un questionnaire à compléter avant la 2^{ème} demi-journée de formation.

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les exigences de la nLPD
- les différentes étapes à franchir pour vous mettre en conformité

Vous saurez dans le cadre de votre activité dans une fiduciaire

- Maîtriser la gestion des données personnelles et les protéger
- Etablir un registre de traitement des données personnelles
- Identifier les non-conformités à la nLPD et les risques pour votre business
- Prioriser les actions à mener
- Modifier vos processus en matière de protection des données
- Évaluer vos risques face aux cyberattaques
- Assurer une documentation adéquate

Date

06.06.2024 et 20.06.2024 2 après-midis

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire (hors TVA)

CHF 730.- non-membre
CHF 640.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Responsable du séminaire et conférencière

Solène Tierny Oesch, Partner chez everwise, Senior Legal Counsel (titulaire du brevet d'avocat), LL.M., CIPP/E, CIPM

Conférencier

Mahandry Raminintsoa, Directeur de sequal by Meanquest



Solène Tierny Oesch



Mahandry Raminintsoa

Programme 6 juin 2024

	Thèmes	Conférenciers
13.00–13.15	Café d'accueil	Solène Tierny Oesch
13.15–13.30	Introduction	Solène Tierny Oesch
13.30–14.15	Se préparer à la nouvelle LPD – Principes de traitement des données personnelles et exercices	Solène Tierny Oesch
14.15–15.00	Se préparer à la nouvelle LPD – Plan d'actions pour se mettre en conformité	Solène Tierny Oesch
15.00–15.30	Pause-café	
15.30–16.15	Rédaction d'un registre de traitement	Solène Tierny Oesch
16.15–17.00	Eléments essentiels d'une: <ul style="list-style-type: none">▪ clause de protection des données dans un contrat de sous-traitance▪ politique de confidentialité▪ procédure interne en cas de violation de données personnelles	Solène Tierny Oesch
17.00–17.15	Conclusion	Solène Tierny Oesch

Programme 20 juin 2024

	Thèmes	Conférenciers
13.00–13.15	Café d'accueil	Solène Tierny Oesch
13.15–13.30	Introduction	Solène Tierny Oesch
13.30–14.15	Identifier les non-conformités à la nouvelle loi sur la protection des données	Solène Tierny Oesch
14.15–15.00	Actions à mener en priorité et réflexions autour des solutions pour remédier aux non-conformités	Solène Tierny Oesch
15.00–15.30	Pause-café	
15.30–16.15	Gouverner la sécurité de l'information	Mahandry Raminintsoa
16.15–17.00	Cybersécurité: le minimum viable pour les PME face aux cyberattaques	Mahandry Raminintsoa
17.00–17.15	Conclusion	Solène Tierny Oesch

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.-

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.